



# Une loi au profit des patrons !

*Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF et du grand patronat.*

Alors que la situation économique continue de se dégrader dans le pays et dans notre département, (augmentation du chômage, de la précarité, blocage des salaires,...) le gouvernement s'obstine dans ses choix politiques et économiques :

## L'austérité pour les salariés, des milliards pour le patronat

C'est ce qui vient de se produire avec le Pacte de responsabilité. C'est « un cadeau » de 35 milliards pour le patronat (suppression de cotisations sociales de la branche famille) et 50 milliards de restriction sur les budgets publics. Ainsi des plans d'économies sont mis en œuvre au détriment des dépenses de santé, des hôpitaux, du remboursement des médicaments, les services publics sont remis en cause.

Cela est inacceptable alors que les employeurs bénéficient déjà de plus de 220 milliards d'exonérations ou d'aides publiques.

Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron le gouvernement répond une nouvelle fois aux exigences du MEDEF, du grand patronat. Avec le projet de loi Macron il s'agit de « libéraliser » ou déréglementer de nombreuses professions comme ces dernières l'ont dénoncé (notaires, personnels de tribunaux, huissiers...).

Au-delà de la remise en cause des professions réglementées, les régressions sociales ressortant de ce projet de loi sont notamment les suivantes :

- **La libéralisation du travail du dimanche et de nuit** se fera au détriment des créations d'emploi et du niveau de salaire, avec des remises en cause de la majoration du travail du dimanche et de nuit.

- **La libéralisation du transport de voyageurs en bus** entre en contradiction explicite avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur lesquels la France s'est engagée. Après les autoroutes, les aéroports, encore une fois, on privatise les bénéfices.

- **La sécurisation des employeurs** continue, sous couvert de simplification, avec une réforme annoncée par voie d'ordonnance de l'Inspection du Travail et de la médecine du travail et une nouvelle sécurisation des licenciements pour empêcher l'annulation des licenciements sans motivation économique.

- **La remise en cause des conseils des prud'hommes** avec notamment la mise en place; de juges professionnels au détriment des juges prud'hommes élus, l'instauration d'un arsenal disciplinaire à caractère antisyndical...



**Le 27 janvier, la CGT 84 appelle les salariés à être tous ensemble pour dire « NON au projet Macron » en se rassemblant de 11h00 à 13h30 devant la préfecture de Vaucluse**

# Contre la loi Macron

## Pour plus de justice sociale

### La CGT propose :

- Porter le SMIC à 1700 Euros brut par mois comme base des grilles de salaires.
- Ouvrir des négociations salariales dans les entreprises.
- Augmenter les salaires, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Stopper les suppressions d'emploi, et créer des droits nouveaux pour les représentants des salariés des entreprises.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.
- Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.
- Taxer les mouvements spéculatifs fiscaux.

***Autant de propositions visant à relancer la croissance, à créer des emplois stables et qualifiés, à créer les conditions d'un développement économique sortant des logiques d'austérité mises en œuvre dans le pays et en Europe.***

## ***Rejoignez le syndicat qui lutte***

# **Je me syndique à la CGT !**

**Nom:** ..... **Prénom:** ..... **Age:** .....

**Adresse:** .....

..... **Ville:** ..... **Code Postal:** .....

**Tél:** ..... **E-mail:** .....

**Entreprise:** .....

**Ville et code postal de votre entreprise:** .....

Bulletin à retourner à: Union Départementale CGT de Vaucluse - 1, rue Ledru-Rollin - 84 000 Avignon  
Pour nous contacter: Tél: 04 90 80 67 27 - Mail: [ud84@cgt.fr](mailto:ud84@cgt.fr) - Site web: [www.cgt84.com](http://www.cgt84.com)

